

monteaux

Comptes et budget approuvés à l'unanimité

Réuni le 23 mars, le conseil municipal s'est penché sur les comptes et le budget 2022.

Les élus ont approuvé le compte de gestion, ainsi que le compte administratif 2021 clôturé avec un excédent de 209.260,35 €. Les subventions aux associations locales ont également été validées. Tout comme les taux d'imposition : taxe foncière (bâti) 49,40 % et taxe foncière (non-bâti) 55 %.

Le conseil, présidé par le maire Philippe Dambrine, a approuvé le budget primitif 2022. La sec-

tion de fonctionnement s'élève à 658.605 €, celle de la section d'investissement à 375.323 €.

La réhabilitation de commerce en une alimentation générale multiservice figure au titre du budget annexe 2022.

Par ailleurs, le conseil a validé la participation à l'accueil des enfants au centre de loisirs d'été de Veuzain à hauteur de 6 € par enfant et par jour est validée.

En outre, il a validé l'acceptation d'un don à la commune de la parcelle cadastrée d'une contenance de 110 m².